



Double nationalité algérienne et française

Par **AMAB**, le **26/03/2012** à **19:55**

Salutation,

Je suis un jeun algérien de grand-mère paternelle française... mon père (né en Algérie) est militaire en Algérie alors il n'a peut pas avoir la double nationalité... je veux savoir si je peux avoir ma double nationalité de ma grand-mère ? Et comment je dois faire ?

Par **youris**, le **27/03/2012** à **09:37**

bjr,

avant l'indépendance de l'Algérie tous les Algériens étaient français soit de droit local soit de droit commun.

donc la nationalité de votre grand-mère ne vous est d'aucune utilité, ce qui compte c'est la nationalité de vos parents plus d'autres conditions.

cdt

Par **AMAB**, le **28/03/2012** à **09:48**

ma grand-mère est française de souche ..